

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 20-425-1932 Secours

n° 20-425-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 avril 1932

Numéro JO
n° 425 du 30/04/1932

Date du numéro
30 avril 1932

TEXTE INTÉGRAL

Est renouvelé, pour une non nouvelle période de trois ans, pour compter du 1^{re} janvier 1952 et quivable par trimestre et à l'expiration, le secours temporaire de 3.600 f francs par an alloué, par arrêté du 25 mai 1931, à M » Grosset, veuve d'un ancien fonctionnaire du cadre local] démenrant 7 rue Codion à Paris.